

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

Décret n° 2004-473 du 18 Novembre 2004
portant renouvellement du mandat de monsieur Hilaire
MOUNTHAULT en qualité de Médiateur de la République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 9-98 du 31 octobre 1998 portant institution, attributions et fonctionnement du Médiateur ;

Vu le décret n° 2002-341 du 18 août 2002 tel que rectifié par les décrets n°s 2002-364 du 18 novembre 2002 et 2003-94 du 7 juillet 2003 portant nomination des membres du Gouvernement.

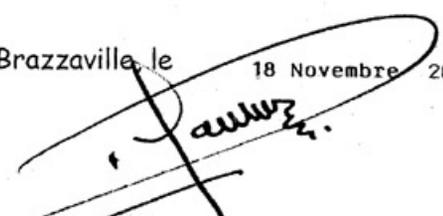
En Conseil des ministres,

DECRETE :

Article unique : Le mandat de monsieur Hilaire MOUNTHAULT nommé Médiateur de la République par décret n°2001-391 du 2 août 2001 est renouvelé pour une période de trois ans.

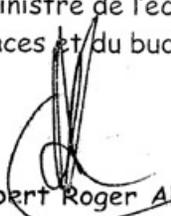
2004-473

Fait à Brazzaville, le 18 Novembre 2004


Denis SASSOU N'GUESSO

Par le Président de la République,

Le ministre de l'économie, des
finances et du budget,


Rigobert Roger ANDELY./-